

**MSC HOLDING SAS**  
 SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
 73, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS  
 RCS PARIS 413 630 062

923 12272  
**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 1 MARS 2007**

Greffier du Tribunal de  
 Commerce de Paris  
 I M R

- 9 MARS 2007

23522

**N° DE DÉPÔT**

*L'an deux mille sept,  
 Le 1er mars à 9 heures,*

Sur convocation de Monsieur Janick Dupessey, Président de la société MSC Holding SAS (ci-après, la « Société »), les associés de la Société, la société MSREF Promoreg B.V. représentée par Monsieur Jan-Dries Mulder et la société Promoreg Investissements SAS représentée par Monsieur Philippe Couturier se sont réunis par conférence téléphonique en assemblée générale ordinaire pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- prise d'acte de la démission de l'actuel Président Monsieur Janick Dupessey,
- nomination de Monsieur Adrien Blanc en qualité de Président de la Société en remplacement du Président démissionnaire,
- pouvoirs pour formalités.

Les deux associés de la Société, possédant ensemble la totalité des actions composant le capital social de la Société, sont représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Les associés de la Société reconnaissent avoir été convoqués régulièrement conformément aux statuts de la Société.

Le Président de la Société préside la séance de l'assemblée générale.

La société MSRF Promoreg B.V. représentée par Monsieur Jan-Dries Mulder assume les fonctions de Secrétaire.

Le président de séance donne lecture des projets de résolution à l'assemblée générale.

Après débats, personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les projets de résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Janick Dupessey remet aux associés une lettre de démission de ses fonctions de Président de la société à compter de l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée prend acte de cette démission et le remercie pour les services accomplis.

Un quitus de la gestion de Monsieur Janick Dupessey sera décidé par les associés à l'occasion de la plus prochaine assemblée générale d'approbation des comptes sociaux.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

DEUXIEME RESOLUTION

En remplacement de Monsieur Janick Dupessey, l'assemblée générale nomme en qualité de nouveau Président de la Société, Monsieur Adrien Blanc pour une durée indéterminée

Monsieur Adrien Blanc a d'ores et déjà indiqué accepter ces nouvelles fonctions et a déclaré n'être soumis à aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

TROISIEME RESOLUTION

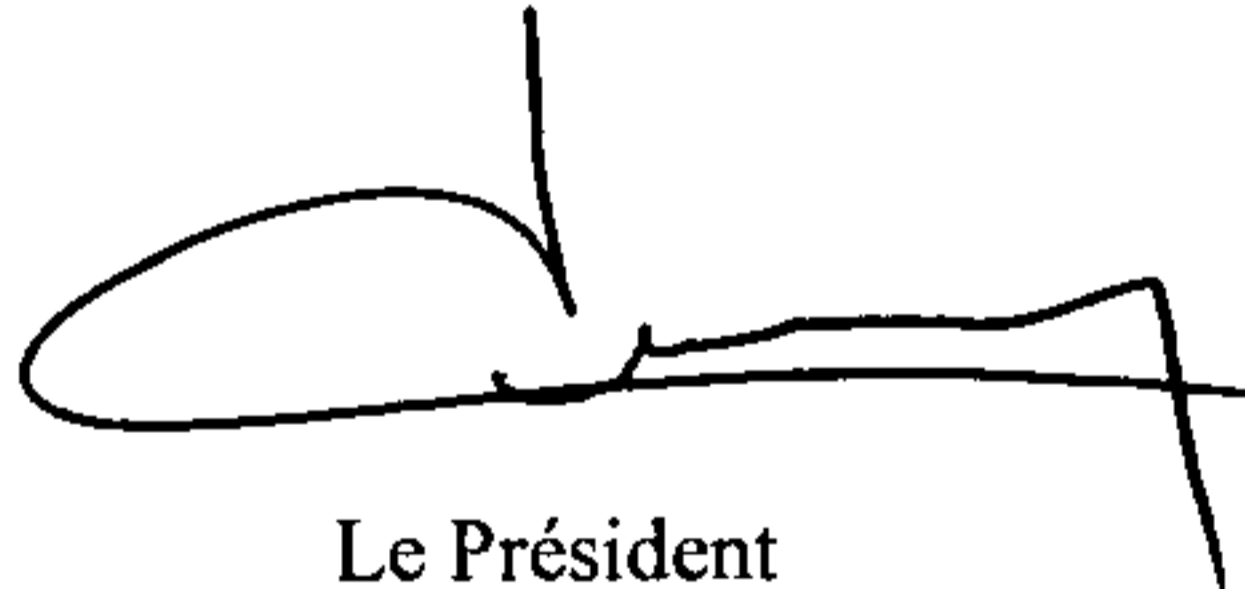
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, en vue de l'accomplissement, partout où besoin sera, de toutes formalités de dépôt au greffe et de publicité.

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les présentes décisions prises par l'unanimité des associés, tiennent lieu d'assemblée des actionnaires, en vertu des statuts. Elles seront à ce titre transcrites au registre des procès-verbaux des assemblées d'associés de la Société.



Le Président

Monsieur Janick Dupessey

Le Secrétaire

La société Promoreg Investissements SAS représentée par Monsieur Philippe Couturier

